

Postulat

Peut-être des bâtiments de paille. Un pas vers la société à 2'000 W.

Par le présent postulat le soussigné demande à la municipalité une étude détaillée sur la construction de bâtiments en paille.

Le 20 novembre 2007 est la date à laquelle le collectif Straw d'la Bal doit avoir quitté l'édifice en paille afin de respecter l'ultimatum de la Municipalité.

La « saga » de l'édifice de paille aura fait couler beaucoup d'encre et de nombreuses affirmations ont été faites sans pour autant toujours pouvoir les confronter à des études sérieuses sur ce sujet.

A titre d'exemple la découverte des agros-carburants, dans un premier temps perçue comme la fin des problèmes liés au pétrole, a finalement surtout fait apparaître, suite à des analyses plus développées, d'énormes problèmes d'alimentation dans les pays les plus pauvres qui ont modifiés leurs cultures en raison du rendement.

La technique de construction en paille n'est probablement pas aussi problématique. Il n'en demeure pas moins que des études plus détaillées permettraient d'avoir une vision d'ensemble du processus. De la fabrication du matériaux, de l'habitat (valeur énergétique, etc.) et de la destruction et recyclage des matériaux.

Le présent postulat demande :

- Que la Municipalité informe le Conseil communal des avantages de la construction en paille. Cette étude mettrait en parallèle la construction en paille, en bois et traditionnelle (minérale) sur l'ensemble du cycle (construction, habitat, destruction).
- Que la Municipalité intègre des constructions de bâtiments en paille dans le futur éco-quartier de la Blécherette (métamorphose) dans le cas où cette technique répond aux défis du développement durable et va donc dans le sens d'une société à 2'000 W.

L'étude devra également porter sur l'opportunité de ce type de construction pour avoir un rapport COS / CUS intéressant. Il est en effet important de s'assurer que ce type de construction n'amène pas un gaspillage du sol et des problèmes d'aménagement du territoire.



Yves Ferrari
Lausanne, le 19 novembre 2007.